

La Justice au service du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes.

Depuis quarante ans dans la région, des gens s'opposent à un projet mégalomane de construction d'aéroport à Notre dame des Landes.

Nous avons rejoint la lutte en occupant illégalement des terres et des maisons que le conseil général et l'état avaient rachetées petit à petit pour en faire cadeau au groupe Vinci, en janvier dernier.

Aujourd'hui, pour mener à bien son projet, Vinci doit faire place nette en expulsant les habitant.e.s de la zone, d'abord les squats, ensuite les locations, les propriétés et les fermes.

Nous sommes convoqué.e.s au tribunal de Saint-Nazaire le 17 août pour des procédures d'expulsion.

Nous refusons de comparaître au tribunal.

Nous refusons de comparaître au tribunal parce que nous ne reconnaissons pas la justice. La justice est un instrument de l'état. Cet état qui nous impose par la force le projet d'aéroport (et bien d'autres) malgré une opposition massive. Pour exemple, les nombreux recours portés par les associations qui ont été rejetés, les différentes condamnations d'opposant.e.s, la militarisation de la zone, les pressions policières, le fichage systématique de tout.e opposant.e...

Nous refusons de comparaître au tribunal parce que nos vies n'y valent pas grand-chose face au groupe Vinci, leader mondial du BTP, aux bénéfices annuels de 1,7 milliard d'euros qui exploite dans 90 pays et dont le PDG percevait en 2005 un salaire de 350 000 euros par mois. Dans cette lutte, ce sont nos vies que nous défendons et nous n'attendons pas que la justice lutte à notre place car elle est un outil au service du capital.

Nous refusons de comparaître au tribunal parce que nous refusons de jouer le rôle que la justice attend de chacun.e. Quotidiennement des tas de gens sont convoqué.e.s devant un tribunal. Face à la justice, nous sommes seulement tenu.e.s d'obéir, de jouer le jeu, de bien nous habiller, de répondre poliment aux marques de mépris et aux vexations, d'accepter de nous faire couper la parole, d'attendre notre tour. En un mot : de nous montrer dociles et de faire semblant de croire que la justice est juste. Parce que celui ou celle qui ne le fait pas risque simplement une décision plus sévère. Avoir affaire à la justice, c'est voir des magistrat.e.s décider du cours de sa propre vie.

Nous refusons de comparaître au tribunal parce qu'il s'agit d'un procès d'expulsion et que nous ne voulons pas être expulsé.e.s. Peu importe notre défense, l'expulsion sera prononcée. Seuls quelques jours ou semaines de délai pourraient être accordées, ce qui ne changerait ni nos vies, ni la lutte, ni l'état de ce monde.

Nous refusons de comparaître au tribunal parce que nous ne voulons pas parler au/à la juge. Nous trouvons plus intéressant de discuter entre nous. Nous avons plus à gagner en nous rencontrant et en nous organisant.

Nous refusons de comparaître au tribunal parce qu'il fait toujours plus beau à l'extérieur.

**NOUS VOUS INVITONS À TOU.TE.S NOUS RASSEMBLER DEVANT LE
TRIBUNAL DE SAINT NAZAIRE LE 17 AOUT A 8H00.
Ainsi qu'aux Planchettes du 16 au 19 août pour préparer
la résistance face aux expulsions**

Nous ne lâcherons rien. Nous ne partirons pas. Vinci dégage.

- Des occupant.e.s de la Zad -